

Le Baromètre français de la Science Ouverte 2025

L'édition 2025 du Baromètre de la Science Ouverte met en évidence une progression du partage des résultats d'essais cliniques au cours du temps, ce qui constitue le signal le plus notable de l'année, avec une hausse, à la fois pour les promoteurs académiques et pour les promoteurs industriels.

Parallèlement, les pratiques de partage et de signalement des données de recherche poursuivent leur amélioration, avec un indicateur de niveau de partage à 27 % (+ 2 pts), traduisant une évolution culturelle désormais bien installée autour de la gestion et de la disponibilité des données.

En revanche, les indicateurs relatifs aux publications, aux thèses et aux logiciels s'inscrivent davantage dans des dynamiques de stabilisation (62 % d'ouverture pour les publications, 76 % pour les thèses de doctorat), certains effets techniques conduisant à interpréter les évolutions récentes comme un plateau plutôt qu'une inflexion réelle des pratiques. Le suivi des politiques de science ouverte des établissements se poursuit : en 2025, 64 % des établissements considérés avaient une politique de science ouverte.

Forte progression du partage des résultats des essais cliniques

La communication des résultats d'essais cliniques, y compris négatifs (c'est-à-dire les essais sans preuve d'efficacité), relève d'enjeux scientifiques, éthiques et de santé publique majeurs. En 2025, 51 % des essais cliniques terminés en 2022 partagent leurs résultats, contre 41 % pour l'indicateur équivalent observé un an plus tôt, soit une progression proche de 10 points. Cette amélioration concerne à la fois les promoteurs académiques et industriels. Du côté académique, 30 % des essais terminés en 2022 diffusent leurs résultats dans les 3 ans, contre 20 % pour le même indicateur un an plus tôt. Les promoteurs des essais terminés entre 2012 et 2021 communiquent leurs résultats de plus en plus largement. En 2025, des résultats ont été postés pour 59 % des essais terminés entre 2012 et 2021 contre seulement 52 % en 2022. Pour les promoteurs académiques, le taux de communication est de 40 % en 2025 contre 29 % en 2022 soit une hausse de 11 points.

Tableau 1 : Modalités de communication des résultats des essais cliniques terminés en 2022

Type de diffusion des résultats	Promoteurs académiques	Promoteurs industriels	Tous promoteurs
Résultats postés dans un registre uniquement	2 %	48 %	23 %
Résultats publiés dans une revue uniquement	27 %	11 %	20 %
Résultats postés et publiés	1 %	18 %	8 %
Total	30 %	77 %	51 %

Sources : clinicaltrials.gov, EU Clinical Trial Register, CTIS, MESRE

Cette dynamique intervient dans un contexte de travail conjoint entre le ministère en charge de la Recherche, le Ministère en charge de la Santé et le Comité National de

Coordination de la Recherche (CNCR) visant à lever les freins organisationnels et réglementaires à la diffusion des résultats. Chez les promoteurs industriels, le taux atteint 77 %, contre 71 % l'an dernier.

Les modalités de diffusion diffèrent nettement selon le type de promoteur. Les promoteurs académiques communiquent majoritairement via une publication dans une revue scientifique, tandis que les promoteurs industriels privilégient le « postage » direct des résultats dans les registres d'essais cliniques. Ce contraste suggère un levier d'amélioration encore important pour le secteur académique, en particulier pour les résultats négatifs, moins susceptibles de faire l'objet d'une publication dans une revue mais qui pourraient être rendus accessibles via les registres.

Poursuite de la structuration des pratiques de partage de données

Les indicateurs relatifs aux données de recherche confirment une tendance haussière. La part des publications françaises mentionnant un partage de données atteint 27 %, soit une augmentation de 2 points. Cette progression s'accompagne d'une diffusion accrue des dispositifs formels de signalement : 38 % des publications parues en 2024 comportent un « Data Availability Statement », en hausse de 5 points. Même si la présence de cette déclaration ne garantit pas à elle seule l'ouverture effective des données, elle traduit une normalisation des exigences éditoriales et une meilleure intégration des enjeux de gestion des données dans les pratiques scientifiques.

Les sciences de la Terre et l'écologie se distinguent particulièrement, avec 59 % des publications comportant un Data Availability Statement et un taux de partage identifié de 39 %, illustrant le rôle moteur de certaines

communautés disciplinaires dans la structuration des écosystèmes de données.

Un taux d'accès ouvert aux publications à interpréter comme un plateau

Le taux d'accès ouvert des publications françaises s'établit à 62 %, soit une baisse apparente de 3 points. Toutefois, une rupture de série a été identifiée dans les données Unpaywall utilisées pour la détection de l'accès ouvert. Les évolutions techniques de cette source ont induit une diminution uniforme de l'indicateur sur l'ensemble des années suivies depuis 2013. Dans ce contexte, le résultat 2025 doit être interprété comme la confirmation d'un plateau, observé depuis 2022, plutôt que comme une baisse effective de l'ouverture des publications.

Ouverture des thèses : stabilité à un niveau élevé

Le Baromètre poursuit le suivi de l'ouverture des thèses de doctorat à partir des données de theses.fr et de HAL.

Le cadre réglementaire prévoit la diffusion électronique des thèses, avec la possibilité d'embargos temporaires pour la mise en accès libre sur internet.

76 % des thèses soutenues en 2023 sont accessibles en libre accès, un niveau stable depuis 2017. Pour l'année de soutenance la plus récente, 2024, le taux observé est de 70 %, niveau plus faible mais cohérent avec la présence d'embargos encore en cours.

Comme pour les publications, les disparités disciplinaires restent marquées, avec des taux supérieurs à 90 % en Mathématiques et inférieurs à 50 % en Droit et en Littérature.

Partage des codes et logiciels : un niveau stable malgré un usage massif

La part des publications mentionnant un partage des codes et logiciels atteint 20 % en 2024. L'usage de logiciels et de code est transversal à l'ensemble des disciplines, bien au-delà du seul champ de l'informatique. Le logiciel occupe une place structurante dans la recherche, à la fois comme outil, résultat et objet d'étude. Il apparaît d'ailleurs que plus de 40 % des publications françaises mobilisaient déjà du code ou un logiciel à des fins scientifiques en 2022. Malgré cette centralité, le partage explicite des productions logicielles progresse plus lentement que pour les données, ce qui souligne un espace d'amélioration important pour la science ouverte.

Eric JEANGIRARD
MESRE–SIES

Méthodologie : La méthodologie du Baromètre de la Science Ouverte est détaillée dans les documents « A New Framework for the French Open Science Monitor », A. L'Hôte, E. Jeangirard, D. Torny and L. Bracco et « Large-scale Machine-Learning analysis of scientific PDF for monitoring the production and the openness of research data and software in France », A. Bassinet, L. Bracco, A. L'Hôte, E. Jeangirard, P. Lopez et al. Les outils développés sont en open source et disponibles sur GitHub.

Sources : Le Baromètre de la Science Ouverte repose uniquement sur des sources ouvertes, en particulier Unpaywall, HAL, theses.fr, DOAJ, OpenAPC, ORCID, clinicaltrials.gov, EU Clinical Trials Register (EUCTR) et Clinical Trials Information System (CTIS). Unpaywall est une base de données mondiale, ouverte, recensant plus de 100 millions de DOI avec leur métadonnées disponibles (titre, auteur, éditeur ...) et leur type d'accès. ClinicalTrials.gov, EUCTR et CTIS sont les principaux registres publics en ligne d'études cliniques.

Champ : Publications avec un DOI (Digital Object Identifier) et dont au moins un des auteurs a une affiliation française. Essais cliniques et études observationnelles menés (au moins en partie) en France, et enregistré dans clinicaltrials.gov, EUCTR ou CTIS.

Données et code source : Les données du BSO sont disponibles sur le portail Open Data du MESRE :

<https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/a-propos/opendata>

Déclinaisons locales : Depuis 2022, les établissements qui le souhaitent peuvent mettre en œuvre une déclinaison locale du Baromètre sur leur périmètre. Plus de 70 établissements disposent ainsi de leur déclinaison locale. Une communauté s'est construite autour de ces déclinaisons et s'est dotée d'une liste de discussion ouverte à tous : bso-etablissements@groupes.renater.fr. Pour faciliter le suivi des jeux de données déposés dans les entrepôts, l'équipe du baromètre développe et met à disposition des établissements qui le souhaitent des outils de fouille pour les aider à lister et caractériser ces jeux de données. Ces outils s'améliorent dans le temps en bénéficiant des retours des établissements.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web du Baromètre de la Science Ouverte :

<https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr>

et

<https://frenchopensciencemonitor.esr.gouv.fr/> pour la version anglaise.